

Responsable d'Applications Informatiques

Lieu d'exercice

Centre Hospitalier du Mans, Direction du Numérique, bâtiment Rubillard

Définition et missions du poste

Gestion de la maintenance corrective et évolutive des applications de la Direction du Système d'information.

Missions Générales

Activités principales :

- Assurer le paramétrage technique et assister les référents utilisateurs pour le paramétrage fonctionnel
- Maintenance corrective, évolutive et/ou préventive des solutions informatiques
- Pilotage et suivi des opérations de télémaintenance dans le respect des règles du SI
- Suivi des évolutions imposées par les éditeurs (arbitrage, priorisation, planification)
- Positionnement des droits et des habilitations sur les applications
- Assurer le rôle de « correspondant privilégié » des utilisateurs d'applications.
- Rédaction, mise à disposition et mise à jour de la documentation utilisateur et des procédures et responsable du classement de ces documentations.
- Participe au support de niveau 1
- Assure le niveau 2 des demandes/incidents en lien avec l'application.
- Responsable du classement de la documentation.
- Suivi des évolutions réglementaires et technologiques du SI
- Mise en œuvre d'indicateurs qualitatif et quantitatif sur l'activité et les applications
- Mise en œuvre et suivi de contrat de service et comité de maintenance régulier avec les métiers
- Paramétrage de formulaires de progiciels spécifiques

- Accompagnement des projets :
 - Relecture des éléments de cadrage du projet en lien avec le chef de projet
 - Intervention possible durant les phases d'auditions des candidats
 - Assistance au projet pour garantir en avance de phase la transition du projet en exploitation (validation des documents d'exploitation)
- o Participe aux formations fonctionnelles et techniques avant le passage de l'application en production
- Participe aux comités de suivi et opérationnels liés aux recettes et au déploiement de l'application
- o Valide conjointement avec le chef de projet, la fin du projet.

Activités complémentaires :

- participe à la hotline du guichet unique
- participe à l'astreinte informatique

Horaires de travail

Plage de couverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h

Horaires : 8H-16h20 ou 8h30-16h50 ou 09h-17h20 ou 9h40-18h